



Commune de Saint-Jean-et-Saint-Paul
Saint-Jean d'Alcas
10 Place Flore de Cazilhac
12250 SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL
Téléphone : 05.65.99.14.79.
Mail : mairie@saintjeanetsaintpaul.fr

**DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ELEVE
A L'ECOLE PUBLIQUE « MARCEL PAGNOL »
DE SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL**

Coordonnées des parents : Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

NOM et Prénom de l'enfant :
Né (e) le :
Responsable légal :
Domicile de la famille :
Première inscription dans une école : OUI NON *

Si l'élève a déjà été scolarisé, indiquer :

- Ecole d'origine :
- Niveau de classe :
- Certificat de radiation : OUI NON *
- Date :

Motif de la demande:

- Changement de domicile OUI NON *
- Autre
Préciser :

Avis du directeur de l'école : Favorable Défavorable *

Motif :

Remarques éventuelles :

Décision du Maire : Accord Refus *

En cas de refus :
Motif :
Ecole proposée :

Si le domicile familial est hors Commune, l'avis du Maire de la commune du domicile devra obligatoirement être sollicité.

**Coupon réponse à renvoyer à la famille par les services de la Mairie
et à présenter au Directeur pour l'inscription définitive**

CERTIFICAT D' INSCRIPTION DANS UNE ECOLE PUBLIQUE

Vous avez sollicité une inscription pour votre enfant auprès de l'école de

Je vous confirme qu'à compter du votre enfant pourra fréquenter cette école, il sera inscrit dans la classe.....

J'ai le regret de ne pouvoir donner suite favorable à votre demande pour le motif suivant :

Vous pouvez prendre contact avec la directrice Monsieur CASTANIER, n° de téléphone : 05.65.49.04.01

Cachet de la Mairie

Signature du Maire

**DOCUMENTS A FOURNIR POUR
L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT**

- Livret de famille, carte d'identité ou extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation ;
- Certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans un établissement autre que RPI Tournemire- Saint-Jean-et-Saint-Paul ;
- Assurance ; responsabilité civile et responsabilité individuelle corporelle accident ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Carnet de vaccination ou certificat de contre-indication.